

*Loi sur les banques*

Aujourd'hui, on déclare dans le *Star* de Toronto, que le taux de croissance en 1977 est tombé de 2.6 p. 100. Bien sûr, c'est pire que l'augmentation de 4.9 p. 100 en 1976 et de 1.1 en 1975.

Le gouvernement vient tout juste de présenter ses prévisions budgétaires. Le président du Conseil du Trésor (M. Andras) était enchanté que la hausse des dépenses générales du gouvernement aient été restreintes à 9.8 p. 100 à peu près. En fait, il a oublié de nous dire que, même si on pouvait les modérer à ce point, le taux des impôts n'augmente pas à la même cadence que celui de l'inflation, de sorte que nous pouvons prévoir des déficits sans cesse accrus. Avec un déficit d'environ neuf milliards de dollars cette année, et de dix à douze milliards ou plus prévu pour l'an prochain, on ne peut certes pas dire que le gouvernement actuel tienne serrées les rênes des finances de l'État.

● (1642)

La gestion du gouvernement a été médiocre depuis dix ans. Dans un discours prononcé devant une association minière, un expert en matière fiscale a déclaré que l'industrie minière au Canada pouvait s'attendre à deux décennies de faibles gains à cause des modifications apportées au droit fiscal par les gouvernements fédéral et provinciaux il y a quelques années. Le gouvernement fédéral ne s'est pas occupé de remédier à la situation. Nos institutions financières sont sujettes à des changements fréquents. Par exemple, la Sun Life a décidé pour diverses raisons qu'elle devait quitter le Québec. Je ne saurais dire si j'approuve ou non la décision de la Sun Life, mais je crois qu'elle a le droit de s'installer là où elle peut vaquer à ses affaires à son gré. Somme toute, elle ne pourrait guère observer les règlements que le gouvernement du Québec juge indispensables et continuer à faire des affaires avec le reste du Canada.

Selon une nouvelle publiée dans le *Star* de Montréal aujourd'hui, des banques et des courtiers américains ont menacé d'inonder le marché d'obligations du Québec d'une valeur de plusieurs millions de dollars si le gouvernement du Québec n'atténue pas ses initiatives nationalistes. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles M. Lévesque n'a pas annoncé de mesures à caractère nationaliste dans son discours d'ouverture à l'Assemblée nationale.

Dans l'Ouest, on s'intéresse à la loi sur les banques. Les établissements bancaires canadiens sont plutôt concentrés dans les régions de Montréal et de Toronto. Les menées de ces établissements ont fait diminuer le volume des transactions dans l'Ouest. Un architecte m'a dit qu'il devait se rendre à Toronto toutes les deux semaines pour se procurer les fonds nécessaires à la mise en chantier de projets de construction. Lorsqu'on évalue de nouveaux règlements et lois bancaires, il importe de tenir compte du fait que, quelle que soit la structure politique qu'aura le pays à l'avenir, qu'il s'agisse d'une confédération ou de ce qu'on appelle la souveraineté-association, les régions devront se suffire davantage à elles-mêmes. Nous autres, Canadiens de l'Ouest, tenons à avoir plus d'établissements bancaires dans l'Ouest et à les contrôler davantage.

Le ministre s'est montré négligent en ne présentant pas de modifications à la loi sur les banques. Je le soupçonne de vouloir les remettre à plus tard, c'est-à-dire après les prochaines élections. Cela voudrait dire, cependant, qu'il faudrait

attendre encore quelques mois avant de connaître l'orientation financière pour les prochaines années.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Convoquez les députés. (La motion de M. MacEachen, mise aux voix, est adoptée.)

*(Vote n° 26)*

POUR

Messieurs

Abbott	Douglas	Loiselle
Allmand	(Bruce-Grey)	(Saint-Henri)
Anderson	Duclos	Lumley
Andras	Dupras	MacDonald
(Port Arthur)	Duquet	(Cardigan)
Andres	Ethier	MacFarlane
(Lincoln)	Faulkner	MacGuigan
Appoloni (M <sup>me</sup> )	Fleming	Maine
Basford	Foster	Marceau
Béchar	Francis	Marchand
Blais	Gauthier	McIsaac
Blaker	(Ottawa-Vanier)	McRae
Blouin	Gendron	Milne
Boulangier	Gillespie	Munro
Breau	Goyer	(Hamilton-Est)
Buchanan	Gray	Nicholson (M <sup>lle</sup> )
Bussières	Guay	Parent
Caccia	(Saint-Boniface)	Pearsall
Cafik	Guay	Pelletier
Campagnolo (M <sup>me</sup> )	(Lévis)	Penner
Campbell (M <sup>lle</sup> )	Guilbault	Pinard
(South Western Nova)	Haidasz	Portelance
Campbell	Harquail	Poulin
(LaSalle-Émard-Côte	Herbert	Prud'homme
Saint-Paul)	Holt (M <sup>me</sup> )	Railton
Caron	Hopkins	Reid
Chrétien	Horner	Roberts
Clermont	Jamieson	Robinson
Comtois	Joyal	Rompkey
Condon	Lalonde	Roy
Corbin	Lamontagne	(Laval)
Côté	Landers	Sauvé (M <sup>me</sup> )
Cyr	Lang	Savard
Danson	Langlois	Sharp
Daudlin	Laniel	Smith
Dawson	Lapointe	(Saint-Jean)
De Bané	Leblanc	Stollery
Demers	(Laurier)	Trudeau
Dionne	LeBlanc	Turner
(Northumberland-	(Westmorland-Kent)	Wood
Miramichi)	Lee	Yanakis
	Lefebvre	Young—108.
	Lessard	